

Paris, le 2 Janvier 2022

OBJET : Programme INTERMUNICIPALITÉS 2022

Chères présidentes, chers présidents,

Vous avez été nombreux à participer au programme Inter-municipalités en 2019. Encore cette année, les jeunes ont grandement apprécié la richesse de leur expérience. Nous vous remercions donc pour votre précieuse implication.

Le moment est maintenant venu de lancer l'édition 2022 ! À partir des suggestions formulées, nous tenterons d'améliorer au mieux la prochaine édition. Plus de détails suivront courant janvier, mais nous vous invitons déjà à manifester votre intérêt à participer au programme en 2022. Considérant les pertes de financement et de ressources humaines que nous avons connues ces dernières années, nous **comptons sur votre entière collaboration** pour suivre de très près les dossiers en lien avec les municipalités et les candidats (voir critères d'engagement et de participation). Pour l'édition 2022, nous serons **dans l'obligation de respecter les dates limites** indiquées dans tous les documents fournis tout au long du cheminement. Par conséquent, tout dossier envoyé en retard **pourra être refusé** par le Siège national.

Vous trouverez dans le présent dossier :

- La description du programme ;
- Le formulaire d'inscription des Régionales.

La date limite pour nous retourner le formulaire d'inscription est le:

Par courriel, copie numérique fin janvier 2022

Nous espérons vous compter parmi nous pour l'édition 2022 !

Votre contribution est essentielle à ce programme et à l'expérience des jeunes Québécois et Français et nous vous remercions pour votre collaboration.

Bien cordialement,

L'équipe Inter-municipalités 2022
intermunicipalites@francequebec.fr

Le programme en bref

Le programme Inter-municipalités permet aux jeunes Français et Québécois d'obtenir un emploi d'été dans une municipalité du pays d'en face. Ce programme fonctionne sur un principe de réciprocité, ce qui permet un véritable échange entre les deux communautés francophones. Cet échange offre une occasion aux jeunes de vivre une expérience à l'étranger et de contribuer à la perpétuation des liens d'amitié entre la France et le Québec.

Le séjour dure de 6 à 8 semaines, comprises entre la fin juin et la fin août, et les salaires versés sont ceux en vigueur dans chaque pays, en fonction du poste occupé. Comme il s'agit d'emplois d'été destinés à des étudiants, le salaire se situe très souvent autour du SMIC en France et du salaire minimum au Québec. La plupart des emplois sont dans les domaines de l'animation (centres de loisirs, camps de vacances, etc.), de l'entretien (parcs, espaces verts, etc.) et de l'accueil (mairie, bibliothèque, office de tourisme, musée, etc.).

Il ne s'agit pas d'un emploi lié aux études des jeunes et ne peut par conséquent intégrer le parcours scolaire pour une validation d'un stage en relation avec les études.



Départ du groupe France de Paris 2019



Arrivée du groupe Québec à Paris 2018

Le rôle des acteurs du programme

Six groupes d'acteurs collaborent afin de mener à bien ce programme d'échange :

1. Les associations régionales de la Fédération France-Québec / francophonie (FFQ-F)

Les Régionales sont les interlocutrices auprès des municipalités participantes. Les correspondants des Régionales assurent le suivi des dossiers d'inscription des municipalités et des candidats auprès du siège national de la FFQ-F. Elles sont chargées de relancer le programme auprès des municipalités de leur région. Elles collaborent aussi avec les municipalités concernant l'accueil et les modalités d'hébergement pour les candidats québécois qui viennent travailler dans les municipalités participantes. Les correspondants des associations régionales sont responsables de toute communication ou suivi auprès des municipalités. Ils seront aussi responsables du suivi et de l'acheminement des dossiers complets des municipalités et des candidats au siège national.

2. Les municipalités

Les municipalités **offrent les postes** destinés aux jeunes candidats québécois, en étroite collaboration avec leur antenne régionale du Réseau France-Québec (RQF). Dès le mois de Novembre, elles procèdent à leur préinscription au programme. Elles réservent alors un ou plusieurs emplois à des Québécois. Les municipalités participantes reçoivent les offres d'emploi des villes québécoises avec lesquelles elles feront les échanges le plus tôt possible, et au plus tard à la mi-janvier. Elles peuvent procéder **au recrutement des jeunes Français** qui occuperont les emplois d'été au Québec dès leur inscription. Elles aident aussi à **l'accueil des jeunes travailleurs québécois** en collaborant notamment à la recherche d'hébergement (famille d'accueil en priorité, résidence universitaire, studio ou autre).

Depuis 2015, les municipalités québécoises sont dans l'obligation de remplir le **formulaire IMM 5802 et de payer un montant de 230 dollars Can** par jeune participant (décision du gouvernement fédéral canadien). Pour pouvoir faire cette démarche, la municipalité québécoise doit être en possession du passeport du jeune français.

Depuis Août 2018, il est également nécessaire de fournir ses données biométriques lors du dépôt du dossier pour obtenir l'autorisation de travail au Canada.

3. Les candidats

Les participants sont recrutés par les municipalités, parmi les jeunes qui ont soumis leur candidature. Les candidats doivent impérativement être de **nationalité française, majeurs** et **étudiants** au moment de leur recrutement. Ceux-ci doivent aussi être en possession d'un **passeport valide lors de leur recrutement**. Ils sont responsables de remplir leur formulaire d'inscription au programme et de constituer leur dossier de

demande de permis de travail. Une aide administrative leur est offerte **par le correspondant échange** de leur Régionale, appuyée par l'équipe de la FFQ-F. Ils s'engagent à remettre tous les documents demandés dans les délais prescrits et à défrayer les coûts relatifs à leur inscription. Pour finir, ils doivent **adhérer** à une association régionale de France-Québec pour pouvoir participer au programme.

4. Le siège national FFQ-F

- est responsable de faire la **dernière vérification par courriel et sur papier des dossiers complets avant la transmission** des dossiers de demande de permis de travail par les jeunes français à l'organisme (VFS) désigné par l'Ambassade du Canada en France*. Lors du dépôt du dossier complet, les données biométriques pour chaque candidat seront effectuées sur place.
- gère l'hébergement à Paris la veille du départ, la logistique du transport aérien de Paris à Montréal, l'hébergement le jour de l'arrivée à Montréal.
- offre une formation pré-départ aux jeunes qui bénéficient du départ de groupe à Paris
- coordonne le programme avec le Réseau Québec France
- Négocie avec l'OFQJ une aide financière intégrant une assurance de responsabilité civile pour la durée du séjour du programme.

**L'Ambassade du Canada en France délivre les permis de travail pour les jeunes Français. C'est elle qui a l'entière autorité de l'émission des lettres d'autorisation OBLIGATOIRES pour exercer une activité rémunérée au Québec.*

5. Le Réseau Québec France (RQF)

- Accompagne les jeunes à leur arrivée pour effectuer les démarches administratives obligatoires

6. L'Office Franco-Québécois de la Jeunesse (OFQJ)*

- Participe financièrement à ce programme de mobilité pour les jeunes participants,
- Offre une assurance de responsabilité civile privée pour la durée du séjour du programme.

** Le candidat devra également remplir un formulaire d'inscription sur le site de l'OFQJ afin de recevoir l'aide financière et l'attestation d'assurance.*

Formulaire d'inscription des associations régionales
À retourner au siège, par courriel, avant fin janvier 2022

Par la Présente, la Régionale :

atteste de sa participation au programme commun Inter-municipalités 2022 de la Fédération France-Québec /francophonie et du Réseau Québec-France.

Nom du président de la Régionale :

Coordonnées du correspondant-échange de la Régionale :

Nom :

Adresse :

Tél. Portable :

Courriel :

Noms des municipalités françaises et québécoises que vous allez solliciter pour être votre partenaire (ex. Bergerac / Repentigny)* :

- | | |
|----------|--------|
| - France | Québec |
| - France | Québec |
| - France | Québec |
| - France | Québec |
| - France | Québec |
| - France | Québec |

* Si vous n'avez pas de municipalité québécoise pour faire l'échange à ce jour, Indiquez NÉANT.

Dans tous les cas, assurez-vous que les municipalités qui souhaitent participer au programme accepteront de recevoir des jeunes venant d'une autre municipalité que celle prévue initialement.

Critères d'engagement et de participation de la Régionale

Le correspondant-échange est le principal interlocuteur du programme auprès des municipalités. Dans cette optique, il assure :

- la relance du programme auprès des municipalités de sa région et des candidats en leur faisant parvenir les dossiers de participation et en assurant le suivi tout au long de l'année,
- le suivi de l'acheminement des dossiers des municipalités et des candidats auprès du siège national de la FFQ-F, en respectant les dates limites fixées dans l'échéancier,
- l'organisation de l'accueil et la définition des modalités d'hébergement pour les candidats québécois, en collaboration avec les municipalités participantes (L'hébergement gratuit et en famille est privilégié). Toutefois, si la gratuité est impossible, la Régionale et la municipalité doivent convenir, d'un hébergement qui soit estimé convenable et en rapport avec le salaire offert;
- L'hébergement réiproque est préconisé (hébergement de type famille-famille) pour une meilleure approche des différences de culture ou autre-autre.
- Toute communication ou suivi devra être fait par le correspondant-échange de la Régionale participante.

Attention : La participation de l'association régionale est conditionnelle à l'appariement d'une ville française à une ville québécoise que la municipalité ou l'association régionale aura trouvé. Sans cet appariement, nous serons dans l'obligation d'annuler la participation de la Régionale et de la municipalité.

.....
Signature du Président (avec mention lu et approuvé)